Zeitschrift: Revue de théologie et de philosophie et compte rendu des principales publications scientifiques

Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie

Band: 17 (1884)

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

FAITS DIVERS

Programme de la Société de la Haye pour la défense de la religion chrétienne, pour l'année 1884.

Les directeurs, dans leur session du 8 septembre 1884 et jours suivants, ont prononcé sur les *quatre* mémoires qui leur étaient parvenus avant le 15 décembre 1883, en réponse aux questions proposées en 1882.

Trois mémoires étaient destinés à fournir « un écrit qui expose et résout, pour les laïques cultivés, les questions les plus importantes relatives à la vie morale, en conformité des besoins actuels. »

Le premier, en allemand, avec l'épigraphe 1 Jean II, 17, ne se composant que de quelques pages, n'était pas digne d'une sérieuse critique et fut immédiatement écarté.

Le second, également en allemand, avec l'épigraphe : *die Moral ist die eigentliche Wissenschaft* u. s. w. (Locke), avait beaucoup de bon. Il attestait non seulement du sérieux moral et une vive sympathie pour l'Evangile, mais encore beaucoup de lecture et d'étude. Malheureusement il ne répondait pas à l'œuvre que la question impose ou suppose. L'auteur aurait dû se conformer aux besoins d'un esprit cultivé de nos jours, par le choix des sujets, par la manière de les traiter, par la forme de son travail. Il ne paraissait pas en avoir eu la conscience ; du moins il ne s'était pas souvenu constamment de la destination de son écrit. Son style manquait de vivacité et de souplesse. Bref, sa démonstration sentait l'école. L'auteur ne partait pas des idées au sein desquelles les laïques cultivés de notre époque peuvent être censés avoir été élevés, mais des questions telles que les écoles philosophiques les posent et les résolvent ; en conséquence il traitait maint détail qui, placé en dehors de l'horizon du laïque, ne saurait lui inspirer aucun intérêt.

Il en était de même à l'égard du choix des questions relatives à la vie morale. S'il faut convenir que pour le laïque aussi tout dépend des principes, il n'en résulte pas qu'on puisse négliger les questions pratiques ; au contraire, c'est la manière de traiter celles-ci qui doit placer dans tout leur jour la signification et la valeur de ces principes. C'est ce que l'auteur n'a pas vu. Ajoutons que les directeurs avaient de graves objections à faire, du point de vue scientifique, à maint argument de la démonstration. Cependant ce ne sont pas ces détails, mais le caractère du mémoire tout entier qui a déterminé le jugement réprobateur du comité.

Les directeurs regrettent de ne pas avoir pu non plus décerner le prix au troisième mémoire, écrit en français avec l'épigraphe : *Si je n'ai pas l'amour, je ne suis rien.* (Paul.) Quelques-uns d'entre eux inclinaient à un couronnement conditionnel, malgré de nombreuses et importantes considérations ; mais en définitive leur opinion n'a pu obtenir la majorité. On accorda à l'auteur l'éloge unanime d'avoir contribué dans un style entraînant à la vraie solution des questions morales actuelles, notamment dans les deux premières parties de son mémoire : la vie morale et le monde matériel ; la vie morale considérée en elle-même. Cependant la plupart des directeurs avaient de sérieuses réflexions à faire sur ces deux parties : selon eux, l'opinion des adversaires n'était pas toujours bien saisie ni justement rendue ; souvent aussi la réfutation était faible. Cependant ce ne fut qu'après la lecture attentive de la troisième partie (la vie morale et l'Evangile) que la direction se persuada que l'auteur n'avait pas répondu à la pensée dominante de la question et n'avait peut-être pas pu y répondre de son point de vue. Si cette partie était, d'une part, indispensable aux yeux de l'auteur, elle ne rendait, de l'autre, le mémoire acceptable qu'à ceux qui partagent son point de vue éthico-orthodoxe et confondent une acception modifiée de la sotériologie traditionnelle avec l'Evangile. Il n'était pas permis, au jugement des directeurs, de négliger pour l'amour des amis de l'auteur les esprits cultivés nombreux placés à un point de vue tout différent, d'autant plus que ce sont précisément ceux-ci qui éprouvent le besoin d'une exposition à la fois populaire et scientifique des questions morales du jour. Ajoutons que l'auteur aurait dû, dans l'intérêt de ses amis, non dé-

montrer le lien indissoluble qui existe entre la morale et une dogmatique déterminée, mais décrire la vie chrétienne dans sa nature et ses formes variées et la recommander ainsi à ceux qui ne partagent pas son point de vue. Si l'auteur qui, du reste, est un homme de talent, avait ainsi compris sa tâche, les directeurs auraient été heureux de lui décerner le prix.

Le quatrième mémoire, écrit en hollandais avec l'épigraphe : ἐποικοδομηθέντες ἐπὶ τῷ θεμελίῳ κ. τ. ἑ. (Eph. II. 20) était une réponse à la question sur l'origine de l'apostolat et sa signification dans l'Eglise chrétienne, d'après les écrits du Nouveau Testament et la littérature chrétienne des deux premiers siècles. Malheureusement cette réponse n'en était pas une. Au lieu de traiter la question de l'apostolat, comme institution ou dignité, de son origine et de l'autorité que les deux premiers siècles lui ont attribuée, l'auteur s'est occupé des apôtres, de leur éducation, de leur activité et de leur influence. Le mémoire était d'ailleurs défectueux par la forme et le fond. Le langage manquait de pureté, le style de dignité, l'enchaînement des idées de logique. L'auteur, tout en affectant la méthode historico-critique, montrait évidemment qu'il ne la comprenait pas. L'usage qu'il faisait des sources n'était pas d'accord avec le jugement qu'il portait sur leur âge et leur caractère. Il distinguait arbitrairement entre les éléments historiques et non historiques de ces sources, au point de tomber dans les erreurs du vieux rationalisme. Ainsi l'application de l'auteur et ses excellentes intentions n'ont pas pu l'empêcher de perdre tout droit à l'obtention du prix.

Les directeurs mettent trois questions au concours ; les deux premières sont un renouvellement de celles de 1882 et la troisième est nouvelle :

I. Une recherche historico-critique sur l'origine de l'*apostolat* et sur sa signification dans l'Eglise chrétienne, d'après les écrits du Nouveau Testament et la littérature chrétienne des deux premiers siècles.

II. Un écrit destiné à exposer et à résoudre, pour les laïques cultivés, les questions les plus importantes relatives à *la vie morale*, en conformité des besoins actuels.

III. Un mémoire qui explique l'origine et l'usage du mot ἅγιος

et de ses dérivés dans les écrits du Nouveau Testament, afin de caractériser ainsi la primitive Eglise.

Les réponses doivent parvenir avant le 15 décembre 1885. Passé ce terme, on écarte les mémoires.

On attend avant le 15 décembre 1884 des réponses aux questions sur *la doctrine du Nouveau Testament de la prière* et sur *l'application de la critique historique à la Bible.*

Pour une réponse satisfaisante à chacune des questions ci-dessus mentionnées, la Société décerne la somme de *quatre cents* florins (800 francs environ) ou, au choix des lauréats, soit la médaille d'or de la valeur de 500 fr. avec 300 fr. en argent, soit la médaille d'argent avec 770 fr. environ en argent.

Les mémoires couronnés sont insérés aux œuvres de la Société et publiés par elle.

Une partie du prix peut être accordée au concurrent ; mais cette attribution n'a lieu qu'avec le consentement de l'auteur, et l'insertion de son mémoire aux œuvres de la Société n'en est pas inséparable.

Les mémoires doivent être écrits distinctement en hollandais, en latin, en français ou en allemand (avec le caractère romain).

La concision est une recommandation, pourvu qu'elle ne nuise pas aux conditions qu'imposent la science et le sujet.

Les auteurs n'indiquent pas leurs noms, mais signent leurs mémoires d'une épigraphe et les font parvenir avec un bulletin cacheté, portant extérieurement la même devise et mentionnant intérieurement leur nom et leur domicile, *franco,* au secrétaire de la Société, M. A. Kuenen, professeur de théologie à Leide.

Les mémoires couronnés ne peuvent être ni réédités ni traduits sans l'autorisation des directeurs.

Les auteurs peuvent publier leurs mémoires que la Société ne publie pas. Cependant les manuscrits non couronnés demeurent la propriété de la Société, à moins qu'elle ne juge à propos de les céder aux auteurs, s'ils en manifestent le désir.